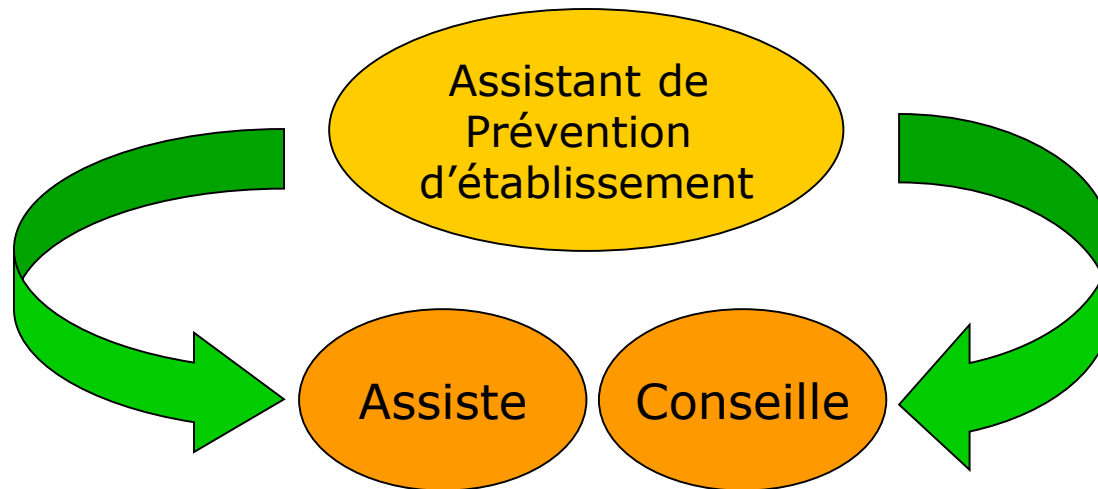


Présentation de l'Assistant de Prévention de l'établissement



Désigné par
le chef d'établissement



Dans la démarche d'évaluation des risques et la mise en place de la politique de santé sécurité et bien-être au travail par l'information, la sensibilisation et l'amélioration de la prévention des risques dans l'établissement.

La mission de l'APE



Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des personnes de l'établissement



Améliorer les méthodes et le milieu de travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des personnes



Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre



Veiller à la bonne tenue du registre santé et sécurité au travail dans tout l'établissement

Il est associé aux travaux de la Commission d'Hygiène et de Sécurité et y assiste de plein droit avec voix consultative.

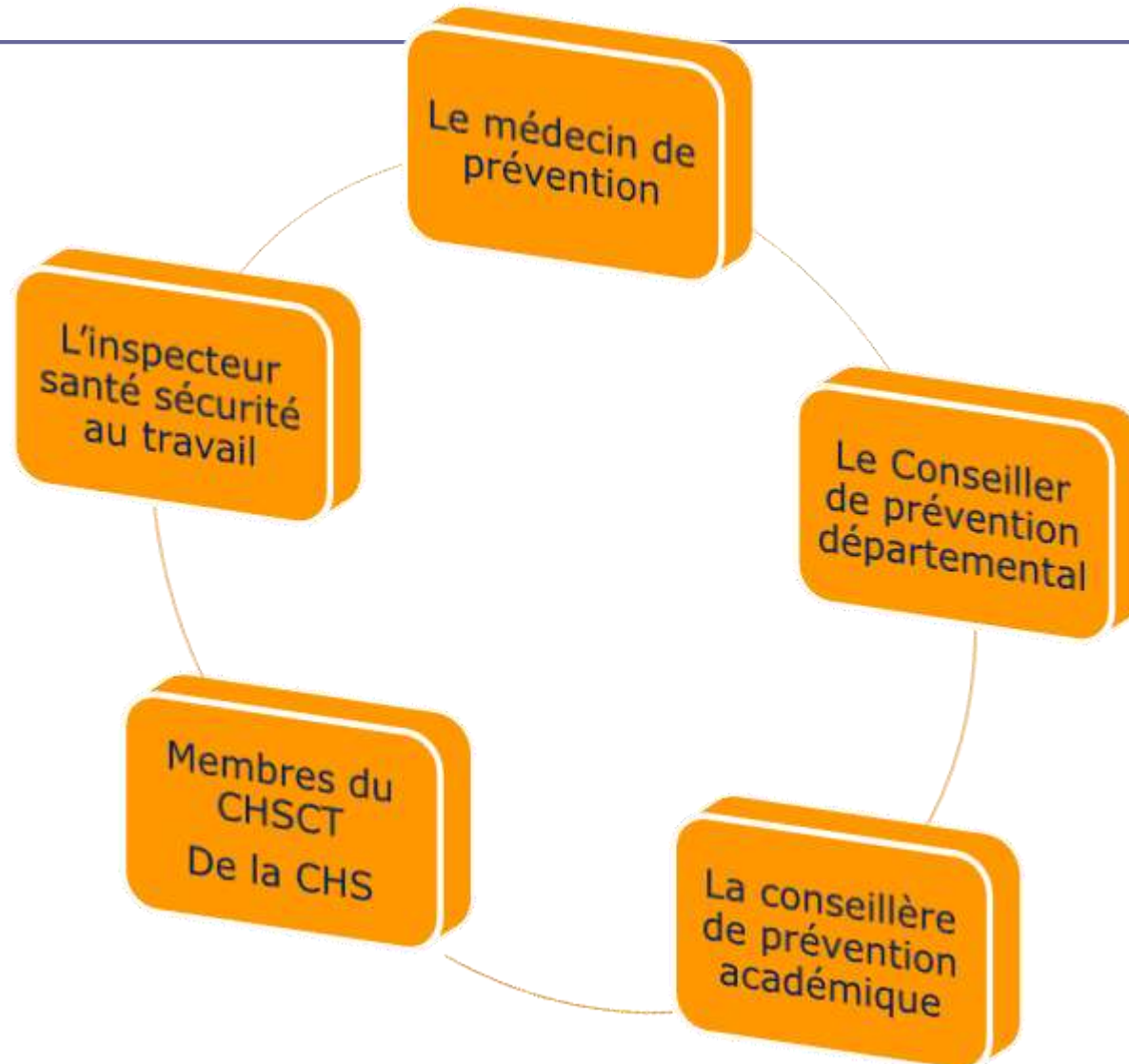
Champ de compétences

Il propose des mesures pratiques et opérationnelles propres à améliorer la prévention des risques en s'appuyant sur les rapports des inspecteurs santé et sécurité au travail et/ou du médecin de prévention.

D'une façon générale, il recherche des solutions pratiques en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail. En ce sens, il contribue à l'analyse des causes des accidents de service et de travail et participe, avec les autres acteurs de prévention, à la sensibilisation et à la formation des personnels.

Il est associé(e) à l'établissement de la fiche des risques professionnels et à sa mise à jour périodique par le médecin de prévention. Il est associé(e) à la démarche de suivi du document unique.

Personnes ressources



La prévention est l'affaire de tous...

Comment me contacter ?

Directement dans
l'établissement

Par mail
@ac-toulouse.fr

Comment faire ?

Utiliser le D.U.E.R., il permet
de lister et de hiérarchiser les
risques pouvant nuire à la
santé, sécurité de tout salarié
et de préconiser des actions
de prévention

Faire remonter vos
observations par le registre
santé sécurité au travail
qui se trouve

Consulter l'affichage santé
sécurité